

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1102

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lecture des comptes nationaux 1991

La comptabilité nationale ne sert pas seulement à mesurer la quantité de richesse produite dans le pays en une année. Elle permet aussi de voir qui s'est enrichi ou appauvri, qui peut épargner ou doit emprunter, etc.

(ag) Pour cette approche, on laissera de côté les chiffres absolus, afin de passer directement aux commentaires qu'ils peuvent inspirer.

Croissance.

Malgré une progression de 6% du PIB, la croissance 1991 en termes réels a été négative de peu: -0,1%; en 1990, on enregistrait encore +2,3%. C'est le plus mauvais chiffre depuis 1982.

est menacée, de restreindre la liberté de la langue dans certains cas (par exemple, refus d'ouverture d'une école dans une autre langue). Il justifie par ailleurs l'action des cantons et des communes qui désirent assurer l'homogénéité linguistique de leur territoire en ne reconnaissant qu'une seule langue officielle ou d'enseignement public.

C'est précisément cette perspective qu'adopte le projet du Conseil fédéral: la territorialité perd de sa rigidité pour devenir un principe à la fois relatif et protecteur des minorités linguistiques. Relatif dans la mesure où il oblige Confédération et cantons à prendre des mesures d'autant plus vigoureuses et restrictives de la liberté que la menace sur l'existence d'une langue est grave. Protection des minorités dans le sens où il ne se limite pas à assurer l'homogénéité linguistique d'un territoire mais vise aussi à garantir la pérennité de langues minoritaires dans une région au détriment de cette homogénéité.

Et ce n'est pas le moindre paradoxe de l'attitude du Conseil des Etats et de nombreux Romands qui, en rigidifiant et en privilégiant le principe de territorialité, croient mieux défendre la langue française — on voit d'ailleurs mal ce qui la menace — et fragilisent ce faisant la protection des minorités linguistiques, donc la langue française lorsqu'elle est minoritaire sur un territoire. ■

On en tirera trois conclusions.

- Une économie implique une dynamique de croissance, sous peine de conséquences sociales lourdes, de chômage, comme nous les voyons aujourd'hui se développer. Le slogan croissance zéro n'est guère défendable. On ne peut y opposer que celui de la croissance qualitative.

- Le très faible recul prouve que de très grands pans de l'économie n'ont pas été ébranlés. La crise évoque souvent l'image de mailles qui filent, détruisant progressivement tout le tricot. L'image est fautive. Les facteurs de stabilité demeurent solides et nombreux. Toute panique est contre-indiquée.

- Si l'on admet que les prévisions des instituts peuvent être entachées d'une marge d'approximation de quelque 1%, on mesurera la difficulté de l'exercice au vu des variations de faible amplitude en pour cent.

Stagflation

L'année 1991 a été typique d'une stagflation: stagnation de l'économie et inflation; les déficits des pouvoirs publics ont été importants. Cela limite d'autant la crédibilité des propositions de relance par l'inflation et le déficit public. Le remède ou ses composants n'étaient pas efficaces en 1991.

On soulignera que la chute dans le secteur de la construction, en termes nominaux et en termes réels, est une des causes principales du recul du Produit intérieur brut. Cette chute a déjà été freinée en 1991 par le maintien à un niveau élevé des constructions publiques.

Rémunération des salariés

Malgré la récession, et le très léger recul de la population active, la rémunération des salariés s'est maintenue en 1991 à un niveau élevé. Ce poste des comptes nationaux a connu une augmentation de 7,5%, soit presque autant qu'en 1990 (+8,9%), ce qui est supérieur à la hausse du coût de la vie. Cette progression est plus forte que celle du revenu national.

En revanche, le PIB par personne occupée (ce qu'on appelle la productivité apparente du travail) est resté constant. Il faut donc s'attendre à des offensives patronales sur les salaires, alors même qu'ils sont un élément important du soutien à la consommation. Le ralentissement de l'inflation devrait pourtant réduire les coûts salariaux nominaux.

Épargne

La capacité d'épargne demeure exceptionnelle à tous les niveaux: celle des entreprises, celle des assurances sociales, celle des ménages, la plus importante de toutes: 12,3% du revenu disponible; c'est incontestablement un record mondial. Seule l'épargne de l'Etat est en chute libre.

Une fois de plus, il faut rappeler que le revenu, accessoirement du travail et principalement de la propriété, versé à la Suisse par l'étranger, 4 milliards en solde net, contribue à cette capacité d'épargne.

Mise en perspective.

L'approfondissement de la récession en 1992, qui contrairement à celle de 1981-82 ou de 1975-76 s'étale dans la durée, semble désactualiser les chiffres de 1991. On peut toutefois dégager quelques perspectives.

Demeure un atout le remarquable solde positif de nos transferts courants avec l'étranger. Il s'est amélioré encore de 21% en 1991. C'est la garantie, en dépit des spéculations monétaires, d'un franc stable, c'est l'assurance d'une capacité d'autofinancement des investissements nationaux, c'est la certitude que si les taux d'intérêts s'homogénéisent, les taux suisses seront à la fourchette inférieure des taux internationaux.

Mais il n'est pas certain que les investissements redémarrent. Le placement financier peut être jugé plus rentable que l'investissement industriel et de moindre risque. Les pays créanciers sont si rares dans le monde qu'il peut être tentant d'exercer prioritairement cette activité: c'est une tentation de la Suisse financière.

D'autre part, la volonté arrêtée des partis bourgeois de limiter et les coûts salariaux et les dépenses publiques risque d'entraîner à la fois une croissance du chômage et une limitation de la politique sociale. Les dangers d'une société à deux vitesses s'en trouvent accrus.

La richesse est-elle incompatible avec la solidarité et la créativité? Questions d'aujourd'hui. ■